

Fiche de procédure

Informations de base	
<p>COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement</p>	Procédure terminée
<p>Mesures spécifiques et temporaires dans le contexte de l'épidémie de COVID-19 concernant la validité de certains certificats, licences et autorisations et le report de certaines vérifications périodiques et formations dans certains domaines de la législation des transports</p> <p>Voir aussi 2021/0012(COD)</p> <p>Sujet</p> <p>3.20.02 Transport ferroviaire de personnes et de marchandises 3.20.02.01 Sécurité ferroviaire 3.20.03 Transport maritime de personnes et fret 3.20.03.01 Sécurité maritime 3.20.04 Transport fluvial 3.20.05 Transport routier de personnes et de marchandises 3.20.06 Réglementation des transports, sécurité routière, contrôle technique, permis 4.20 Santé publique 4.20.01 Médecine, maladies</p> <p>Priorités législatives La réponse de l'UE face à la pandémie de Covid-19</p>	

Portail de documentation					
Document de base législatif		COM(2020)0176	29/04/2020	EC	Résumé
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T9-0127/2020	13/05/2020	EP	Résumé
Projet d'acte final		00016/2020/LEX	25/05/2020	CSL	
Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière		SP(2020)229	10/06/2020	EC	